

**COLLEGE DE BELLIME
63120 COURPIERE**

☎ 04.73.53.15.83
☒ 04.73.53.04.49
✉ Ce.0631523N@ac-clermont.fr

DEBAT NATIONAL POUR L'AVENIR DE L'ECOLE

COMPTE-RENDU DES REUNIONS

**Vendredi 05 décembre 2003
Samedi 06 décembre 2003**

I. MISE EN PLACE DE LA REUNION PAR MONSIEUR LE PRINCIPAL

II. PRESENTATION DES ANIMATEURS ET DU DEROULEMENT DE LA REUNION

. Monsieur LALUQUE Gilles . Maire d'Aubusson
Directeur de l'AFPA 63

. Madame MARTOUREY Danièle . PEGC Lettres Arts Plastiques à la retraite

a) Introduction et présentation de la démarche du débat national

- Les enjeux
- Les objectifs
- La mise en œuvre
- Les grandes étapes
- L'importance des réunions

b) Constat sur l'état de l'école

Intervention de Madame SAMSON en tant que porte parole de certains de ses collègues

La rentrée 2003 est placée sous le signe des économies :

- Remplacements non assurés
- Recours systématique aux emplois précaires (2500 postes budgétaires en moins)
- Prévisions de remplacement du personnel absent par le personnel présent
- Retour à la bivalence
- Transfert des professeurs non en charge au secteur privé
- Réduction de certains programmes

d'où rancœur des enseignants, inquiétudes mais volonté de proposer des solutions.

c) Les sujets retenus

- n° 08 . Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?
- n° 13 . Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?
- n° 15 . Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?

L'assemblée décide d'un débat oral sur les trois questions sélectionnées par M. le Principal en concordance avec le vécu de l'établissement.

QUESTION N° 8

COMMENT MOTIVER ET FAIRE TRAVAILLER EFFICACEMENT LES ELEVES ?



a) A la question : Les enfants travaillent-ils trop ou pas assez ?

Constat de l'assemblée :

- . 8 h par jour plus les devoirs le soir : c'est trop
- . Les enfants en difficulté ont plus de travail que les autres d'où une démotivation importante.

Propositions :

- 1) Réintroduire des temps d'étude dans le temps scolaire
- 2) Réactiver les internats en les rendant plus attractifs, afin de réduire les temps de déplacement pour certains
- 3) Rétablir le tutorat entre élèves, pour cela adapter les locaux
- 4) Maintenir les collèges de proximité afin d'éviter une perte de temps de travail en trajets
- 5) Faire appel à des parents volontaires et validés pour cela qui pourraient assurer une aide au travail personnel ou de surveillance pendant que des surveillants qualifiés assureraient la consolidation des connaissances
- 6) Mettre en place de réelles structures afin de pouvoir enseigner une pédagogie différenciée
 - . petits groupes de travail
 - . travail à son rythme
 - . centres d'intérêt
- 7) Regrouper les enfants en fonction des différents rythmes d'apprentissage
- 8) Apprentissage de la gestion du temps libre

b) A la question : Comment réaffirmer le sens du travail et de l'effort scolaire

Constat de l'assemblée :

- . La vie ne valorise pas le sens du travail
- . L'école n'est pas le seul lieu du savoir : TV, internet
- . L'école rivalise difficilement avec les médias qui « rament » à contre sens poussés par l'audimat
- . Les exemples diffusés n'incitent pas à l'effort
- . Décalage des valeurs
- . Les enfants ne comprennent pas pourquoi dans une société de loisirs, il est nécessaire de faire des efforts pour réussir (images diffusées par la TV)
- . Les problèmes d'orientation « nuisent » à la motivation (places, choix imposés, éloignement) beaucoup plus importants pour les filles
- . Solution de facilité devant l'image qui leur est plus accessible (passivité) que la lecture qui leur demande un grand effort (difficultés de lecture)
- . Les enfants s'ennuient en classe parce qu'ils ont perdu la confiance qu'ils avaient dans les connaissances des professeurs
- . La mise en cause des enseignants, quant à leur autorité par les parents, devant les enfants, dévalorise l'autorité des maîtres
- . La société n'a pas offert la garantie du travail à la sortie des études toutes ces dernières années

Propositions

- . L'école et la société doivent réhabiliter l'effort en n'entretenant pas l'idée que la réussite et la vie en société peut se passer de travail
- . Les parents doivent être des soutiens et non des censeurs
- . Les parents et l'institution scolaire doivent faire confiance aux enseignants
- . Le travail doit redevenir une valeur
- . Il faut que les enfants redeviennent des acteurs et non des consommateurs
- . Il est nécessaire que les instances institutionnelles agissent au niveau des médias pour que cesse l'idée que la réussite sociale n'est pas liée à la réussite scolaire. L'école seule ne pourra y parvenir

c) A la question : Comment développer le désir et le plaisir d'apprendre, de connaître et de comprendre.

Constat de l'assemblée

- . Tous les élèves n'avancent pas au même rythme dans les apprentissages
- . Etant tous différents, il n'est pas obligatoire qu'ils aient le même niveau au même moment
- . Ils n'ont pas tous la même faculté de concentration

Propositions

- . Il faut dans la mesure du possible tenir compte de leurs centres d'intérêt
- . L'interdisciplinarité serait une solution efficace si elle était accompagnée d'une concertation de l'équipe pédagogique effective, concertation qui ferait partie intégrante de l'emploi du temps des enseignants (modèle 6^{ème} . 5^{ème} de transition, CPPN, CPA)
- . Mise en place d'une pédagogie différenciée
- . Réhabilitation du travail manuel et possibilité de choix plus précoce pour les enfants qui le désiraient. Cela n'exclut pas un collège unique comme lieu de ces apprentissages adaptés

d) A la question : A quelle condition le redoublement peut-il être efficace ?

Constat de l'assemblée

Le redoublement est toujours ressenti comme une sanction, une injustice pour les enfants comme pour les parents

Lorsqu'un enfant redouble, les parents ne pensent plus à l'intérêt de l'enfant mais à leur entourage, à la société. Autrefois, le redoublement était un moteur positif : « on travaillait pour ne pas redoubler » C'était une incitation à l'effort.

Pour des raisons d'économie, le redoublement a pratiquement disparu. La décision du redoublement a été mise en cause par l'institution, par les parents. Ce qui décrédibilise le rôle des enseignants.

Un enfant peut avoir besoin de deux ans pour acquérir un même niveau.

Propositions

- . Redonner au seul conseil de classe l'autorité sur les redoublements.

Les redoublements peuvent être :

. une sanction dans le cas de non travail manifeste, lorsque les résultats obtenus sont nettement insuffisants pour suivre un niveau supérieur

. une chance, lorsque pour des raisons autre que le travail, l'enfant n'a pas obtenu le résultat escompté (problèmes familiaux, de santé, etc...)

- . Revenir à l'orientation en 5^{ème}

e) A la question : Comment aider les élèves à assimiler réellement ce qu'ils apprennent à l'école ?

Non traitée en particulier. Se référer Question 8 . Ch. a . 1.2.3.5

QUESTION N° 13

COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ELEVES EN GRANDE DIFFICULTE ?



a) Comment repérer et prévenir la grande difficulté scolaire

Constat de l'assemblée

- . Faire la différence entre déficience et difficulté : les deux ne relèvent pas de la même pédagogie
- . Repérer les réussites des enfants plutôt que leurs échecs et les valoriser
- . Repérer les différentes vitesses d'apprentissage de chaque enfant
- . Un défaut de concentration peut être le signe qu'un enfant ne suit pas parce qu'il ne comprend pas
- . Un constat de bases insuffisantes (scolarité en amont non satisfaisante)

Propositions

- . Ne pas recevoir au collège les enfants qui ne relèvent pas de l'enseignement qui y est dispensé
- . Organiser des classes parallèles qui recevraient ces enfants avec possibilité de passerelle
- . Aide, soutien
- . Revaloriser les métiers manuels et les modes d'apprentissage associés -dans lesquels ces enfants en difficulté- dans l'enseignement traditionnel, pourraient s'épanouir
- . Créer des structures techniques au collège
- . Pourquoi ne pas relancer l'orientation après la 5^{ème} ? Ce doit être un choix de l'élève et de ses parents.

b) A la question : Faut-il un enseignement spécialisé pour les élèves en grande difficulté ?

c) A la question : Faut-il mettre en place un rythme d'apprentissage adapté aux élèves en grande difficulté ?

Oui (confer question 13, a)

Les structures qui accueilleront ces enfants doivent être intégrées au collège, ce qui permettrait les passerelles et ne pas leur associer une image de sous-élèves.

QUESTION N° 15

COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES INCIVILITES ?



a) Comment l'école doit-elle faire face à la difficulté de certains parents à éduquer leurs enfants ?

Constat de l'assemblée

- . On ne peut demander à l'école ce que la société ne gère plus elle-même, ce qu'elle n'assume plus
- . Comme ailleurs, le collège est en butte aux incivilités, au racket...
- . Les enfants ont un sentiment d'impunité
- . Les enfants sont violents (surtout les adolescents) lorsqu'ils croient voir dans certaines attitudes, une violence à leur endroit
- . Une fois encore, mise en cause des médias qui banalisent une culture sans respect, grossière contre laquelle l'école ne peut lutter puisqu'elle a perdu l'autorité
- . Il faut essayer de comprendre pourquoi l'enfant est violent, pour pouvoir agir mais ne pas l'excuser. Ne plus en faire une victime.
- . L'autoritarisme ne peut être une réponse satisfaisante
- . Les enfants sont demandeurs de limites et d'écoute
- . Les solutions sont complexes parce que les causes sont nombreuses

Propositions

- . Ne rien laisser passer tout en établissant des temps de parole pour crever les abcès immédiatement
- . Créer des structures d'écoute (rôle tenu antérieurement par les infirmières)
- . Un adulte pourrait servir de médiateur (il n'appartiendrait pas à la structure scolaire)
- . Rétablir l'idée qu'ils (enfants) ont des droits mais aussi des devoirs
- . Ré-instaurer le respect de l'adulte, du lieu de travail, et la politesse
- . Créer un contrat moral
- . Mettre en place des limites (qui existaient)
- . Nécessité d'une coopération étroite parents-enseignants

b) Faut-il renforcer l'autorité des enseignants et l'encadrement des élèves ?

Constat de l'assemblée

- . Les enseignants ont perdu l'autorité, confisquée par les parents et l'institution, ce qui les empêche de travailler efficacement (suppression de la note 0, plus d'exclusion de cours, mise en place difficile des conseils de discipline...)
- . Obligation des enseignants de se justifier en permanence lors de la prise de sanctions, lors des demandes de redoublement, ...)

Propositions

- . Nécessité d'une attitude commune parents-professeurs
- . Les parents et l'institution doivent refaire confiance aux enseignants en leur donnant le pouvoir de décider des redoublements, de prendre des sanctions lorsqu'elles sont méritées
- . Les parents doivent prendre conscience que lorsqu'ils interviennent contre un enseignant ils détruisent leur propre autorité. Il faut leur dire et leur redire
- . Certains enseignants doivent reconnaître qu'ils ne sont pas omniscients, et tous doivent accepter les erreurs ou insuffisances de certains d'entre eux
- . Les enfants n'ayant pas la capacité suffisante de recul, dans la mesure du possible, l'institution devrait alerter les médias de l'impact nocif qu'ils peuvent avoir sur les enfants lorsqu'ils banalisent l'insulte, le mépris, la violence verbale, la vulgarité notamment dans les émissions destinées aux jeunes.

c) Quelles sont les sanctions efficaces ?

Le corpus de sanctions existant est suffisant (auquel on pourrait ajouter : le travail d'intérêt général)